

juillet 2016

**RAPPORT FINAL DU PROJET DE RENFORCEMENT DES MECANISMES
DE CONTROLE CITOYEN DANS LA GESTION DES RESSOURCES
ECONOMIQUES LOCALES**



Plate-forme des acteurs non
étatiques
85 A, 2^e étage, Sacré-Cœur 3
Pyrotechnie, Dakar
Tél. : 33 869 45 40
www.plateforme-ane.sn

Open Society initiative for West Africa
Rue Ibrahima Niassé X PCCI - Stèle
Mermoz Dakar Sénégal - Tel: 33 869 10
24 - www.osiwa.org

Sommaire

I. CADRE GENERAL DU PROJET	2
1.1 RESUME DU PROJET	2
1.2 HISTORIQUE	3
1.3 CONTEXTE.....	4
1.4 RAPPEL DES OBJECTIFS	5
II. ACTIVITES REALISEES	5
2.1 RECHERCHE ACTION PARTICIPATIVE	5
2.1.1 Atelier de cadrage méthodologique.....	5
2.1.2 Atelier de conception des outils de collecte et d'analyse de la Recherche Action :	8
2.1.3 Production rapport par le traitement, l'analyse et l'interprétation des données recueillies. 10	
2.1.4 Atelier national de restitution de la Recherche-Action :	14
2.2 DES CADRES D'ECHANGES ET D'INTERPELLATION CITOYENNE	16
2.2.1 L'organisation de séances d'interpellation citoyenne.....	16
2.2.2 L'organisation d'ateliers de formation financière	20
2.2.3 Les ateliers de collecte des connaissances et documentation de cas	20
2.2.4 L'organisation du forum national de capitalisation.....	21
2.3 COMMUNICATION ET PLAIDOYER	21
2.4 MISSION DE SUIVI/EVALUATION.....	22
III. ACTIVITES NON REALISEES	23
VI. RAPPORT FINANCIER	24
VII. ANNEXES.....	25

I. CADRE GENERAL DU PROJET

1.1 RESUME DU PROJET

Les acteurs non étatiques doivent s'engager davantage pour la consolidation de la bonne gouvernance tout en reconnaissant que les structures locales de gouvernance constituent une voie privilégiée pouvant mener à la gouvernance économique à travers un contrôle citoyen actif et structuré. L'outil principal de la bonne gouvernance économique dans la gestion des affaires locales demeure l'effectivité du contrôle citoyen. Le contrôle citoyen ne doit pas être considéré comme un contre-pouvoir ou un pouvoir alternatif mais comme la manière à travers laquelle les populations, à travers leurs formes organisationnelles et collectives, exercent une citoyenneté active.

C'est pourquoi, il nous paraît important, dans le cadre de ce projet, de renforcer les mécanismes de contrôle citoyen sur la gestion des ressources économiques locales. Un instrument efficace pour un dispositif d'alerte et de veille sur les velléités d'enrichissement personnel par des mécanismes de détournement, de corruption et de gestion peu transparente qui caractérisent l'administration des affaires publiques aux niveaux central, régional et local.

Le projet vise à renforcer les mécanismes de contrôle citoyen sur la gestion des finances publiques et intégrer les contributions des AnE dans les politiques publiques, aux niveaux central, régional et local.

De ce fait, il concourt à l'atteinte des Résultats à savoir : R1: les citoyens influencent les priorités des politiques publiques et leur traduction budgétaire; R 2: les citoyens remplissent leur rôle de veille et de contrôle de l'exécution des dépenses publiques et des réalisations sur le terrain (réalisations versus objectifs) et R 3: les organisations de la société civile (y inclus les médias) capitalisent les informations sur les dépenses réalisées au niveau local et les utilisent dans le plaidoyer pour le contrôle de l'exécution budgétaire.

Le renforcement de la participation, de la transparence, de la responsabilité des élus et des citoyens ainsi que la satisfaction des attentes économiques et sociales des gouvernés s'affirment non pas comme la réponse à de simples besoins mais plutôt comme de véritables droits. Une telle approche, outre le fait qu'elle pose les principes d'une bonne gouvernance locale, participe de la promotion des mécanismes participatifs impliquant tous les acteurs locaux, de la conception des actions de développement à leur exécution en passant par le suivi et le contrôle. Ces mécanismes participatifs trouvent assurément leur expression la plus achevée dans le processus de mise en œuvre de politiques publiques participative du fait notamment des principes de participation et de transparence qui leur sont transversaux.

C'est dans ce contexte que, Plateforme des ANE a signé avec OSIWA un protocole d'accord Réf: G22783 du 25 novembre 2014 pour mettre en œuvre du projet de renforcement des mécanismes de contrôle citoyen de la gestion des ressources

économiques locales. La mise en œuvre de ce projet a été exécutée selon l'approche et la méthodologie suivantes :

1^{ière} étape : ***une recherche action sur la perception des citoyens sur les corps / organes de contrôle et de régulation de l'Etat.*** Les résultats issus de la recherche action confirment globalement l'hypothèse de départ sur la perception qui est que les organes de contrôle et de régulation sont généralement méconnus par la plus grande frange de la population avec 56% des interviewés disent ne pas connaître la cour des comptes et l'ARMP. Une tendance lourde et constante de 48% à 55% des réponses « ne sait pas » s'est dégagée tout au long des résultats de l'étude.

2^{ième} étape : ***l'élaboration et démultiplication de supports de communication.*** Sur la base des conclusions de l'étude des outils de communication ont été élaborés pour une campagne d'information et de communication des émissions Radio, des spots TV, des reportages TV, un guide illustré (répond à des besoins didactiques pour les cibles qui bénéficieront des formations), des dépliants/plaquettes illustrés et des t-shirts

3^{ième} étape : ***l'organisation d'ateliers de formation des acteurs locaux en formation financière.*** Il s'est agi de renforcer les capacités des 120 leaders d'acteurs non étatiques (des régions de Dakar, Tambacounda/ Kédougou et Matam) sur le budget de la collectivité locale pour faciliter l'accès à une information financière et un meilleur contrôle citoyen des ressources locales.

4^{ième} étape : ***la capitalisation de cas de bonnes pratiques sur le contrôle citoyen.*** Cette activité a permis d'identifier et documenter de « success story », d'étude de cas, de témoignages, sous forme d'écrit et de reportages des modes d'action de contrôle citoyen sur les ressources locales. C'est dans la suite de ce processus, que s'inscrit l'organisation de ce forum.

1.2 HISTORIQUE

Le projet s'inscrit et se rapporte dans le prolongement des résultats des Plans d'action de la Plate-forme pour une meilleure participation des AnE aux politiques publiques notamment (i) la consolidation d'Etat de droit, (ii) le renforcement du contrôle citoyen, (iii) le dialogue entre les citoyens, l'administration et les élus locaux, (iv) l'échange et le dialogue avec les parlementaires et la contribution des AnE via les groupes thématiques de réflexion sur les politiques sectorielles et les priorités régionales.

Le projet s'articule avec le dispositif de management de la plate-forme depuis 2006, autour du secrétariat permanent et les antennes régionales. Ainsi, la PF/AnE à travers ses Antennes mobilisera les organisations d'acteurs non étatiques des zones ciblées œuvrant pour la transparence, la reddition des comptes et la contribution à l'élaboration des politiques locales de développement pour asseoir une synergie de réflexion et d'action sur les questions de bonne gouvernance économique.

Le processus de mise en œuvre de l'action (conception, élaboration, exécution et évaluation) repose particulièrement sur une co-construction d'un projet de coopération en réseau où chaque partenaire apporte une contribution à la réalisation des résultats de l'action. Ainsi, il a été choisi de créer un espace de concertation entre les partenaires, collectivités locales et institutions étatiques déconcentrées pour la recherche de synergies et de plus-values collectives, à travers le partage des expériences et des bonnes pratiques en termes de gouvernance économique locale. Cette approche répond également à la mission renouvelée de la Plateforme, qui est d'« *offrir un cadre approprié d'échanges et de solidarité entre acteurs non étatiques, en vue d'une participation citoyenne efficace aux politiques publiques et d'une meilleure contribution à la promotion de la bonne gouvernance* ». A cet effet, la Plateforme est chargée de (i) renforcer les capacités d'intervention de ses membres ; (ii) mettre en synergie les activités de ses membres ; (iii) capitaliser et partager les expériences de ses membres ; (iv) valoriser et diffuser les bonnes pratiques».

1.3 CONTEXTE

Le projet contribue à la résolution des trois problèmes majeurs à savoir :

- Une promotion d'une citoyenneté active dans un processus d'égalité aux droits. Si le développement local se traduit par une amélioration des conditions de vie et l'épanouissement des populations, le renforcement de l'exercice à l'égalité des droits quant à lui, passe par une participation plus accrue des acteurs locaux (hommes, femmes et jeunes) à la vie publique et sociale au niveau local. Dans ce cadre la pratique de la bonne gouvernance peut renforcer l'exercice des droits politiques. Il est aussi un moyen d'une meilleure distribution des services sociaux de base qui représentent l'essentiel des droits économiques et sociaux. Par cette approche d'ancrage des Droits Humains, l'accès des populations à l'information financière, leur participation au processus de prise de décision, n'est pas seulement qu'un *besoin à satisfaire* mais *un droit fondamental*.
- Une appropriation de mécanismes de contrôle citoyen par l'existence de cadre d'exercice de la citoyenneté au niveau local et mode de promotion de la transparence dans la gestion des affaires publiques. L'éveil citoyen acquis au terme du processus d'ancrage des droits Humains permet de poser les bases d'une participation effective à la gestion des affaires locales, mais aussi d'une meilleure prise en charge des préoccupations, des besoins et droits des populations communément appelés «demande sociale». En vue d'en assurer une prise en charge durable cette demande sociale et ces préoccupations diverses, devraient être traduites à travers les Centres de Ressources des AnE (CRANE), qui s'appuient sur deux principes fondamentaux de participation à la vie publique locale et de transparence dans la gestion des affaires publiques par des mécanismes citoyens privilégiant le dialogue et la concertation locale autour de la mobilisation des ressources.

- Une amélioration continue de la qualité de la gouvernance locale. Dans les collectivités locales d'intervention, l'approche mise sur la consolidation des acquis en matière d'ancrage du contrôle citoyen et la pérennisation de la démarche de prise en charge des droits, de manière participative. Cette approche de gouvernance participative, mettant en relation des acteurs étatiques et non étatiques, reste tributaire de plusieurs paramètres, parmi lesquels on peut citer le *management des institutions locales* et le *processus de prise de décisions, la communication, la mobilisation des ressources* et leur *gestion transparente, l'offre et la gestion du service public local, etc.*

1.4 RAPPEL DES OBJECTIFS

L'objectif général de ce projet est de **Renforcer la participation citoyenne pour une meilleure gouvernance économique**. Sous ce rapport, pour ce qui est de la gouvernance économique, il s'agit dans ce projet d'abord de favoriser l'accès à l'information financière, le dialogue entre les ANE et les autorités locales (élus locaux et administration) des sujets d'intérêt collectif et le contrôle citoyen des ressources publiques via les corps de contrôle et régulation de l'Etat. En termes d'objectifs spécifiques il est attendu:

1. Renforcer les mécanismes de contrôle citoyen sur la gestion des finances publiques;
2. Assurer la prise en compte effective de la contribution des ANE dans les politiques publiques aux niveaux central, régional et local;
3. Un suivi/évaluation efficace pour optimiser les résultats de l'action est assuré.

II. ACTIVITES REALISEES

2.1 Recherche action participative sur la perception des corps de contrôle et de régulation de l'Etat (ARMP, Cour des Comptes...)

Les résultats issus de la recherche action confirment globalement l'hypothèse de départ sur la perception qui est que les organes de contrôle et de régulation sont généralement méconnus par la plus grande frange de la population avec 56% des interviewés disent ne pas connaître la cour des comptes et l'ARMP. Une tendance lourde et constante de 48% à 55% des réponses « ne sait pas » s'est dégagée tout au long des résultats de l'étude.

2.1.1 Atelier de cadrage méthodologique.

Avant la tenue de cet atelier, s'est tenue une réunion de briefing avec la coordination organisée le 18 mars 2015 dans les locaux de la PF/ANE pour valider la méthodologie détaillée de l'étude et travailler étroitement avec la coordination qui veillera au respect des dispositions contenues dans les termes de référence ainsi qu'à l'exécution correcte et dans les délais de la mission.

L'atelier de cadrage méthodologique s'est tenu le jeudi 02 avril 2015 à 9 heures au siège de la Plateforme des ANE avec les membres du bureau exécutif, les membres de

l'Observatoire des Acteurs Non Etatiques sur la Lutte contre la Corruption et la Concussion (ONEL2C) et le staff de Coordination du projet de Renforcement des mécanismes de contrôle de la gestion des ressources économiques locales.

L'objectif de l'atelier de cadrage méthodologique était de définir les champs et la méthodologie de la Recherche Action sur la perception des corps de contrôle et de régulation de l'Etat de la Cour des comptes et l'ARMP, dans une perspective d'amélioration de l'efficacité des institutions et de promotion sociale.

Les résultats attendus de l'atelier de cadrage méthodologique étaient les suivants :

- Les attentes et intérêts des parties prenantes sont clairement définis ;
- Un plan de cadrage de la recherche action est élaboré,
- un cadre logique est esquissé ;
- un plan d'action prioritaire est élaboré.

Au cours de l'atelier des travaux ont été effectués avec :

- La présentation du projet (présentation power point pour expliquer le projet et de définir les grandes lignes.)
- L'élaboration d'un cadre méthodologique de la recherche action
- La mise en place d'une task force chargée de travailler en étroite collaboration avec le consultant afin de l'accompagner dans toutes les étapes de la recherche-action.

Ce plan de cadrage méthodologique sur la recherche action dont les objectifs et les résultats se définissent comme suit avec :

- Un objectif général de renforcement de la participation citoyenne pour une meilleure gouvernance économique ;
- Un objectif spécifique pour une étude conduite sur la recherche action participative sur la perception des corps de contrôle et de régulation de l'Etat (ARMP, Cours des comptes),
- Des résultats attendus de la mission au terme du processus avec un atelier de cadrage méthodologique, des outils de collecte et d'analyse de la recherche action qui seront élaborés, des entretiens sur le terrain avec une animation de la recherche action qui seront organisés dans les zones cibles, et enfin une production de rapport suivi du livrable de la mission.

➤ Les produits réalisés sont les suivants :

- a) **Une note d'orientation** avec un chronogramme proposant les modalités de conduite de la mission précisant les sources d'informations (structures ou acteurs à rencontrer, fiches de collecte des données, etc.);
- b) **Trois rapports de zone** (Dakar, Matam et Tambacounda) présentant les conclusions tirées de la collecte des données dans chaque zone ;
- c) **La production d'un rapport final**. Ce rapport intégrant les observations et suggestions, comprendra les résultats de la Recherche Action, les problèmes rencontrés et les suggestions et recommandations, la méthodologie, la liste et les références des personnes rencontrées, les comptes rendus de réunions, les rapports de visites effectuées sur le terrain, le plan des rencontres, etc.

❖ **La Méthodologie de mise en œuvre de la mission**

Cette recherche action va se faire à travers une stratégie participative suivante :

- une revue documentaire de la littérature existante,
- exploitation et analyse des données,
- une production et soumission d'un premier draft du rapport,
- une finalisation et dépôt du rapport final.

La démarche méthodologique à utiliser dans cette recherche action est une combinaison de l'approche **quantitative et qualitative**. La participation des différents acteurs et cibles sera fortement sollicitée.

La démarche proposée connaîtra neuf (9) étapes :

Période et durée de la recherche action : L'étude se fera pendant 30 jours après selon les étapes suivantes :

- **Etape 1: Réunion de briefing avec la coordination**. La rencontre de briefing permettra de valider la méthodologie détaillée de l'étude et travailler étroitement avec la coordination qui veillera au respect des dispositions contenues dans les termes de référence ainsi qu'à l'exécution correcte et dans les délais de la mission.

Etape 2: Atelier de cadrage méthodologique : L'atelier permet de définir les champs de la profondeur et de la méthodologie de la Recherche Action sur la perception des corps de contrôle et de régulation de l'Etat de la Cour des comptes et l'ARMP dans une perspective de mieux préciser la commande, de cerner les domaines d'analyse des besoins (en termes de demande) et de mieux cadrer l'étude dans le contexte.

- **Etape 3: Atelier de conception d'outils de collecte.** A cette étape, et sur la base des orientations retenues dans les termes de référence et des activités préliminaires, l'équipe procédera à l'élaboration des outils de collecte de données qui seront conduits soit collectivement à l'occasion de réunions ouvertes, soit individuellement à l'occasion des visites.
- **Etape 4 : Test et formation des outils d'enquête.** L'équipe d'enquête sera constituée et la mise à niveau de la task force faite en prétextant les outils et en recadrant l'échantillonnage. Il s'agira de partager la méthodologie et les outils de collecte avec l'équipe d'enquête.
- **Etape 5 : Entretien de terrain / Animation de la Recherche-Action.** Ils se feront dans chacune des zones retenues. Au préalable, toutes les mesures seront prises pour informer les différents acteurs concernés du calendrier des visites. La collecte de données se fera lors des discussions de groupe focus group et des entretiens individuelles.
- **Etape 6 : Exploitation des données.** Le traitement des données comprendra le contrôle de qualité, la saisie des données, l'épuration de la base de données et le traitement statistique production des tableaux de résultats. Concernant l'analyse des données qualitatives, une analyse de contenu sera réalisée. La méthode de la triangulation sera utilisée pour l'exploitation de l'ensemble des informations fournies.
- **Etape 7: Elaboration et présentation du rapport provisoire.** Sur la base des informations recueillies et traitées, l'équipe élaborera la première version de l'étude qui présentera les principales conclusions retenues et les axes majeurs des résultats. Le consultant principal est responsable de la rédaction du rapport, l'équipe et le personnel d'appui participeront cependant à sa rédaction.
- **Etape 8: Atelier de validation.** Un atelier interne sera organisé pour restituer et intégrer les observations des parties prenantes.
- **Etape 9 : Elaboration du rapport final.** Un rapport définitif d'évaluation sera produit en français en version électronique et sur support papier. Ce rapport, comprendra les résultats majeurs de l'étude, les problèmes rencontrés et les suggestions d'amélioration, la méthodologie, la liste et les références des personnes rencontrées, les comptes rendus de réunions, les rapports de visites effectuées sur le terrain, la base de données, le plan des rencontres, etc.

2.1.2 Atelier de conception des outils de collecte et d'analyse de la Recherche Action :

L'Atelier Action s'est tenu le 16 avril 2015 au siège de la Plateforme des ANE avec la participation des membres du bureau exécutif, les membres de l'ONEL2C les trois

représentants des antennes régionales ciblées dans le projet, un représentant de la Cour des Comptes du Sénégal, un représentant de la Direction de la Promotion de la Bonne Gouvernance et l'équipe de coordination du projet.

Cet atelier donne l'opportunité au consultant et à la task force d'élaborer des outils de collecte et d'analyse de la recherche-action facilitant la stabilisation et l'harmonisation des instruments qui organise la méthodologie du processus. Il s'agit de :

- De définir les démarches à suivre pour la conception d'outils de collecte et d'analyse de la recherche action,
- D'élaborer un plan de suivi de la recherche action
- De valider ce plan de suivi avec l'ensemble des acteurs.

Les résultats attendus de cet atelier se présentent comme suit :

- Les attentes et intérêts des parties prenantes sont clairement définis ;
- Un plan de suivi sur la conception des outils de collecte et d'analyse de la recherche action est élaboré,
- un plan d'action prioritaire est élaboré.
- Elaboration de questionnaires pour l'analyse.

Les modalités de production de rapports ont été définies, à savoir :

- Deux niveaux de rapport avec : un rapport par zone et une agrégation de tous les rapports,
- Un rapport au niveau national afin d'avoir une analyse local et sectorielle de la situation.

Une présentation du draft de questionnaire a été faite par Mr Malick Diop, le consultant responsable de la Recherche Action. Il précise que le but ici est de collaborer avec un grand public et ne pas se limiter sur ceux qui ont déjà eu un aperçu sur le problème. Il note que l'âge et la situation matrimoniale des citoyens sont aussi importants que la localisation urbaine ou locale ; Dans ce cadre d'enquête le meilleur est de se focaliser sur la perception en fonction du secteur d'activité du citoyen. D'après lui, il est important de se poser la question à savoir ce qu'on recherche et d'aller droit au but sans être invasif dans la vie privée des gens. Il faut les mettre en confiance afin d'en récolter le plus d'informations possibles et viables.

Des modifications ont été apporté sur le questionnaire telles que :

- mettre dans la même case la ligne Homme/Femme au lieu de les séparer pour éviter des confusions.
- rajouter une case d'identification des enquêtés (nom/région/commune/quartier).
- prendre en compte l'influence de la langue dans la perception des corps de contrôle

- faire des questions à réponses ouvertes afin d'augmenter la qualité des données et préciser la perception citoyenne.
- lister les différents corps et organes de contrôle afin de connaître leur degré de pénétration dans le savoir et les connaissances des citoyens.
- ajouter une question qui permettrait de signaler les problèmes de communication.

La fin de l'atelier s'est déroulée avec des débats sur chaque question, sur leur formulation, les modifications à apporter, quoi supprimer, quoi rajouter de manière à atteindre plus précisément les objectifs fixés.

Le choix des communes en fonction des informations recherchées avec plus de ruralité que d'urbanité ; tous ces critères ont été pris en compte dans l'échantillonnage présenté.

Ces équilibrages permettraient d'interroger plus de personnes dans les régions que sur Dakar c'est décidé que sur les 700 personnes à interroger, pas plus de 50% ne sera alloué à la capitale. Il est important de mettre en valeur les échantillons hors de Dakar afin que l'opinion des régions soit plus valorisée, car plus représentative du Sénégal.

2.1.3 Production rapport par le traitement, l'analyse et l'interprétation des données recueillies.

Une fois la recherche action terminée, l'ensemble des données recueillies ont fait l'objet de traitement et d'analyse puis consigné dans un rapport de synthèse. Ce premier rapport a fait l'objet d'une première restitution interne avec l'ensemble de la Task Force, notamment les coordonnateurs régionaux de Matam, Tambacounda et Dakar, chargés de l'enquête dans les zones ciblées. Le jeudi 12 juin 2015 à 10 heures, s'est tenu l'Atelier de validation interne du rapport sur la Recherche Action dans le cadre du projet de « renforcement des mécanismes de contrôle de la gestion ressources économiques locales » au siège de la Plateforme des ANE.

Etaient présents le Président de la PF/ANE, les membres de l'ONEL2C les deux représentants des antennes régionales ciblées dans le projet, un représentant de la Direction de la Promotion de la Bonne Gouvernance et l'équipe de coordination du projet. Des réglages ont pu être opérés, avec des recommandations d'approfondissement de l'analyse et de la croisée de certaines données, notamment en fonction du profil des enquêté(e)s.

- **Tambacounda - Kédougou**

Du 04 au 10 Mai 2015, conformément au calendrier de la recherche action, se sont déroulés à Tambacounda et Kédougou des enquêtes sur la perception des citoyens de la cours des comptes et de l'ARMP.

Choix des enquêteurs

Le bureau exécutif de l'antenne régionale de Tambacounda, réuni autour du point focal a procédé au choix des enquêteurs en tenant compte de leur disponibilité et de leur connaissance du sujet. C'est ainsi après avoir retenu de mener les enquêtes dans les communes de Tambacounda, Sinthiou-Malème, Koumpentoum, Mako, Kédougou et Sabodala, quatre enquêteurs ont été choisis pour le département de Tambacounda, deux pour Koumpentoum et deux pour Mako, Sabodala et Kédougou soit en tout huit enquêteurs. Ce choix a été suivi d'un entretien avec les enquêteurs en vue d'avoir une même compréhension des deux questionnaires, avant leur mise en disposition.

Ciblage des enquêtés

En tout deux cent vingt-cinq personnes devraient être enquêtées en tenant compte des critères sexe, secteur d'occupation, niveau d'étude, zone de résidence (confère tableau).

- **Matam**

Les enquêtes de la recherche action sur la perception des citoyens des organes de régulation a été faite du 04 au 10 mai 2015. Elle a commencé par une réunion de partage avec le bureau de l'antenne de la PF/ANE qui a décliné la feuille de route suivante :

- 1- Dégager les critères de choix des enquêteurs et superviseurs.
- 2- Procéder à leur choix.
- 3- Partage sur avec les enquêteurs et superviseurs sur l'exercice et les livrables.
- 4- Remontée des enquêtes et compilation des données.
- 5- Donner les premières analyses issues des tendances quantitatives
- 6- Dégager les difficultés et recommandations

Critères de choix des enquêteurs et recrutement:

Les critères suivants ont été retenus pour le choix des enquêteurs et superviseurs :
-niveau académique –expérience en matière d'enquêtes-disponibilité –niveau de connaissance sur les organes de régulation.

Les enquêteurs et superviseurs ont été choisis conformément aux termes de référence reçus de la PF/Nationale.

Déroulement des enquêtes et remontée des données :

Les enquêtes ont globalement duré 7 jours dont 3 jours pour le département de Matam qui avait le plus grand nombre d'enquêtés, 2 pour Kanel et Ranérou.

Les superviseurs ont bien suivi et accompagné les enquêteurs d'abord avec le contact et la préparation de la cible, mais surtout la clarification des concepts clés.

Ils ont ensuite coordonné la récupération des fiches et leur dépôt au niveau du point focal.

- **Dakar**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme sur La perception citoyenne des corps de contrôle et de régulation de l'état par les citoyens, une enquête terrain a été menée dans la région de Dakar au niveau des communes de Dakar-Plateau, Parcelles Assainies, Hann bel air, Guinaw Rail Sud, KeurMassar, Pikine Est, Rufisque Est et Sangalkam. L'enquête qui a mobilisé 12 enquêteurs s'est déroulée du 05 au 08 Mai 2015.

Déroulement de la mission

Du fait de sa configuration, l'antenne de Dakar s'est appuyée sur les présidents des antennes départementales pour sélectionner les enquêteurs. au total 12 personnes ont été retenus et répartis comme suit :Dakar : 02, Rufisque : 02, Pikine : 05 et Guédiawaye : 02

Après la sélection, le point focal a partagé le questionnaire avec les enquêteurs ainsi que l'échantillonnage des citoyens à rencontrer. Chaque enquêteur a reçu son lot de questionnaires et un acompte de 70% sur ses indemnités. Dans chaque département, un superviseur a été désigné pour faciliter le travail aux enquêteurs. Toutes les informations sont relayées au point focal afin que des solutions soient trouvées face aux difficultés rencontrées.

Les enquêteurs avaient également la possibilité d'entrer en contact directement avec le point pour plus de précisions. Guédiawaye n'étant pas été retenu par l'échantillonnage, les 02 enquêteurs ont été redéployés dans le département de Pikine. Après avoir, terminé le travail sur le terrain, les questionnaires renseignés sont remontés au point focal pour vérification et validation. Une fois validé, le point focal a procédé à la saisie des données selon le canevas remis par la coordination du programme.

Ainsi, le travail de terrain a donné les informations suivantes(voir dans les fiches de synthèse remises à la coordination du programme

Département	Commune	H	F	T
Dakar	Dakar Plateau	19	21	40
	Parcelles Assainies	14	16	30
	Hann Bel Air	15	16	31
Pikine	Pikine Est	25	30	55
	KeurMassar	34	34	68
	Guinaw Rail Sud	14	28	42
Rufisque	Sangalkam	18	5	23
	Rufisque Est	19	10	29
	TOTAL	158	160	318

Champ de l'étude

Selon les termes de références, le champ de l'enquête est constitué du grand public. Il a couvert les zones d'intervention du projet avec les régions administrative de Dakar, Matam, Tambacounda et Kédougou.

Taille de l'échantillon

Zone	Département	Commune	Sexe		Age					Niveau d'étude			Secteur d'occupation					
			H	F	18-29	30-39	40-49	50-59	60 et +	Primaire	Secondaire	Universitaire	Aucun	Etudiant	Public	Privé	Chômage	Autres (Agriculture élevage...)
Tambacounda / Kédougou	Tambacounda	Tamba	63	37	38	27	14	14	5	19	44	24	13	15	32	30	23	10
		SinthiouMalème	17	8	9	9	3	3	1	1	10	7	7	3	8	7	7	10
	Koumpentoum	Koumpentoum	31	19	13	18	11	5	3	8	16	10	11	2	14	17	8	10
	Kédougou	Kédougou	17	8	12	6	3	3	1	7	8	8	2	7	5	3	10	10
		Mako	4	6	3	4	3	0	2	2	2	4	2	2	1	4	2	10
	Saraya	Sabadola	12	3	9	5	0	1	0	6	5	4	5	4	1	6	4	
Dakar	Dakar	Dakar Plateau	19	21	10	11	4	4	1	7	13	10	5	5	6	14	5	
		Parcelles Assainies	14	16	10	9	6	4	1	8	7	10	5	11	9	2	7	
		Hann Bel Air	15	16	12	7	6	4	3	10	5	10	8	6	10	5	9	
	Pikine	Pikine Est	25	30	19	12	10	5	3	15	18	10	7	5	13	18	14	
		KeurMassar	34	34	23	13	14	14	4	6	29	19	12	12	22	18	16	
		Guinaw Rail Sud	14	28	7	5	3	4	3	5	5	5	11	4	3	9	6	
	Rufisque	Sagalgm		5	6	9	5	5	4	5	5	16	3	1	13	5	4	15
		Rufisque Est	19	10	15	9	5	5	5	2	11	13	5	12	7	3	7	
Matam	Matam	Matam	37	36	33	20	12	6	8	20	39	5	15	17	19	25	5	10
	Kanel	AmadyOunare	33	14	9	14	5	13	8	15	15	5	20	18	0	6	5	10
	Ranerou	Ranerou	39	16	18	14	10	4	5	15	10	5	15	18	4	7	5	10
			393	307	246	192	114	94	57	151	242	165	146	142	167	219	137	95

2.1.4 Atelier national de restitution de la Recherche-Action :

C'est le lundi 13 juillet 2015 à 9 heures que s'est tenu l'Atelier national de restitution de la recherche action sur la perception des corps de contrôle et de régulation de l'Etat (ARMP et Cour des comptes) sur le projet de « renforcement des mécanismes de contrôle de la gestion ressources économiques locales » au Good Rade.



L'atelier a été ouvert par le mot de bienvenue de la vice-présidente de la PF/ANE en la personne de Madame Mame Saye Seck. Elle a ensuite proposé l'ordre du jour, à savoir : les mots de bienvenue de la Vice-Présidente ; des Représentants des corps de contrôle et de régulation de l'Etat, la présentation des résultats sur la perception des corps/organe de contrôle et de régulation par le Consultant, un point de presse, la présentation du Plan d'action, un débat général et la synthèse et clôture.

Etaient présents les membres du bureau exécutif, les membres de l'OANEL2, les membres du Comité Directeur de la PFANE, un représentant de la Cour des Comptes du Sénégal, un représentant de la Direction de la Promotion de la Bonne Gouvernance, un représentant de l'OFNAC, le Secrétaire permanent du MAEP au Sénégal, la Directrice de la Cellule d'Appui des Elus Locaux, un Représentant PNDL, une représentante du Bureau du suivi du PSE et l'équipe de coordination du projet avec une forte présence médiatique (TV, Radio, presse écrite et en ligne).

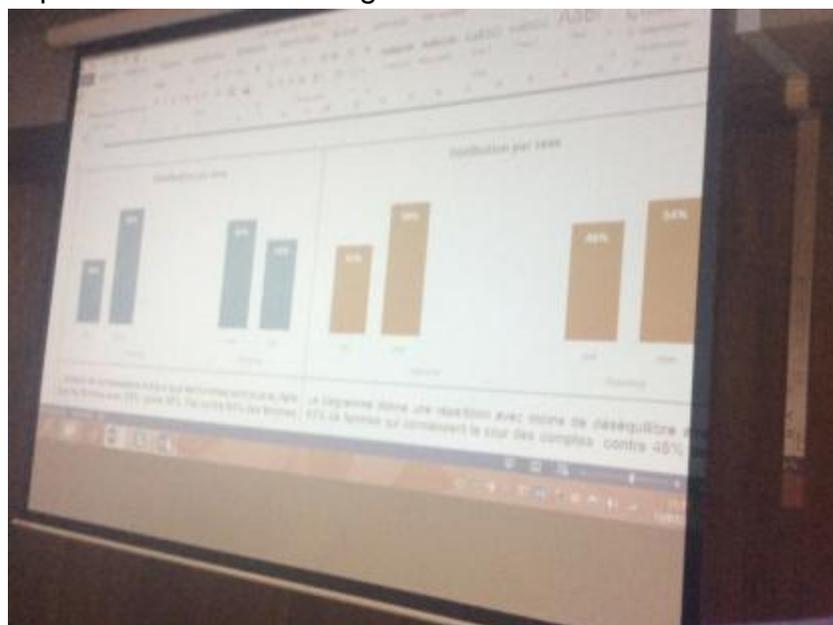
L'objectif de cet atelier était de:

- De restituer la recherche action sur la perception des citoyens des corps de contrôle et de régulation de l'Etat sur les cas de la cour des comptes et l'ARMP ;

- De valider un plan d'action de communication et de d'interpellation citoyenne sur le corps ou organe de contrôle et de régulation.

A l'issue de cet atelier, les résultats suivant sont attendus avec :

- La recherche action sur la perception des corps de contrôle et de régulation a été partagée et diffusée ;
- Un plan d'action de communication et d'interpellation citoyenne sur ces corps de contrôle et de régulation à été validé.



Les données issues des réponses de la recherche action confirment globalement l'hypothèse de départ sur la perception des citoyens des corps et organes de contrôle qui sont, la cour des comptes et l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Ces organes de contrôle sont généralement méconnus par une grande frange de la population, 56% des interviewés disent ne pas les connaître. Une tendance lourde et constante de 48% à 55% des réponses « **ne sait pas** » s'est dégagée tout au long des résultats de l'étude. Ce niveau de méconnaissance varie :

- Selon le sexe, 63% chez les femmes et 40% chez les hommes,
- Selon les tranches d'âge avec une tendance généralement négative chez les 18-29 ans avec 55% et plus de 60 ans avec 63%
- Selon le niveau d'étude, avec 86% des analphabètes, 65% des arabisants et 67% des personnes avec un niveau primaire ;
- Selon les secteurs d'occupation, avec 71% des agriculteurs/éleveurs, 71% des chômeurs, 64% du secteur privé et 44% des étudiants ;

Cette méconnaissance des corps et organes de contrôles par les citoyens s'est reflète sur :

- Le degré d'appréciation de l'indépendance des corps et organes de contrôles et de régulation : seul 30% pensent qu'ils sont indépendants du pouvoir exécutif, contre 51% qui disent ne pas savoir.

- Le niveau d'appréciation du caractère juste des décisions rendues : 23% pensent que les décisions sont injustes, contre 28% et 49% ne savent pas ; et que 31% pensent que le pouvoir exécutif s'exerce influence sur ces corps et organe de contrôle. Cette tendance est confortée par le fait que seul 21% des sondés jugent que le gouvernement donne suite aux travaux des corps et organes de contrôle et de régulation. 33% pensent que l'application des sanctions ne s'applique qu'aux non protégés.
- Le niveau d'appréciation des travaux des corps et organes de contrôle et de régulation : 52% des citoyens affirment ne jamais avoir vu un rapport de corps et organes de contrôle et de régulation, 39% n'en savent rien et 3% seulement l'a très souvent consulté. Cette tendance est renforcée par le fait que 73% d'enquêtés disent ne pas être informés d'une publication d'un rapport. Cependant, la radio avec 31% reste le premier canal d'information.
- Le niveau d'appréciation de l'action : 15% trouvent l'action des corps et organes de contrôle et de régulation pertinente, 19% la jugent efficace, 7% considèrent qu'ils sont impartiale dans leur travail tandis que 10% pensent qu'ils sont corruptible et que 3% disent qu'ils sont inutile contre 47% des enquêtés sans opinion.

Toutefois, 35% d'opinions font confiance aux corps et organes de contrôle et de régulation contre 14%, 36% n'ont de pas opinion et 15% des enquêtés répondent « ne pas sait pas ».

2.2 DES CADRES D'ECHANGES ET D'INTERPELLATION CITOYENNE DES CORPS DE CONTROLE ET DE REGULATION DE L'ETAT MIS EN PLACE

2.2.1 L'organisation de séances d'interpellation citoyenne



Ouverture des séances d'interpellation citoyenne des corps de contrôle avec le Directeur de l'Observatoire du CESE, la Représentante du Ministère de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Promotion de la bonne gouvernance, du Représentant de l'OFNAC et de la Cour des Comptes

Cet exercice a regroupé une cinquantaine de représentants d'organisations membres de la Plateforme dont 14 représentants des antennes régionales, de la Cour des Comptes, de l'ARMP, de l'OFNAC, du Conseil économique, social et environnemental et du Ministère de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la promotion de la bonne gouvernance était un cadre d'échanges et de partage des pratiques observées et la politique publique portée par les corps de contrôle et de régulation.

Il avait pour objectif de contribuer à consolider et à capitaliser les acquis des interventions des corps de contrôle et de régulation mais aussi les appréciations et propositions des acteurs non étatiques nées de réponses diversifiées et adaptées à la demande des communautés pour plus de transparence et redevabilité des services de l'Etat.

Séance d'interpellation de la Cour des Comptes

Suite aux interpellations des participants sur la méconnaissance de l'institution par les citoyens, son mode de fonctionnement, ses prérogatives et ses rapports, la cour des comptes a apportées des éléments de réponses relatives :

- ⇒ A la jeunesse de l'organe avec des premiers contrôles menés officiellement en 2000
- ⇒ A la nature de ses activités liées aux finances publiques avec des partenaires de l'administration centralisée et décentralisée
- ⇒ Aux stratégies de communication tournée vers le public (Rapport public – points de presse- partage rapport avec les services techniques, systématisation des publications au niveau du portail web, organisation journées portes ouvertes)
- ⇒ Aux prérogatives et aspects de prévention de la cour, ex. du recouvrement de la TVA qui avait un impact relativement faible au niveau du trésor public et dont l'intervention de la cour des comptes a relevé le taux
- ⇒ A l'étude sur la faisabilité de la démultiplication au niveau local
- ⇒ A la prise en charge dans le plan stratégique 2010-2015 des aspects communicationnels (recrutement d'un chargé de communication, organisation de tournée d'information dans les régions précédée d'une sensibilisation et information dans les radios à grande écoute ...)
- ⇒ A l'affirmation et à la confirmation de la totale indépendance des magistrats de la cour des comptes
- ⇒ A la non dépendance de la cour à un ministère et à sa relation administrative avec le ministère des finances
- ⇒ Aux types de contrôles destinés aux comptables, aux démembrements de l'Etat et aux Collectivités locales et services publics (contrôle juridictionnel, contrôle non juridictionnel et l'audit sur les ordonnateurs)
- ⇒ A l'ouverture de la cour des comptes à toutes propositions relatives à la communication au public

Séance d'interpellation de l'OFNAC



Colonel Ibrahima Diagne, OFNAC

Les interpellations des participants ont été axé autour du pouvoir de sanction et de décision de l'office, des outils de communication et la valeur ajoutée de la société civile dans la vulgarisation , la place de l'éducation à la citoyenneté et à la bonne gouvernance pour une appropriation des organes de contrôle et de régulation par les citoyens, le développement de stratégies de formation pour une culture de la transparence et de la redevabilité , les procédures de réception des plaintes et le pouvoir contraignant de l'OFNAC et enfin la question de la rationalité des organes et corps de contrôle au Sénégal.

Suite aux interpellations des participants, l'OFNACV a apporté les clarifications suivantes :

- ⇒ Les principales cibles de l'office connaissent bien son existence
- ⇒ La procédure de saisine par lettre dont l'objet est discutée en commission, l'envoi d'une équipe de contrôle
- ⇒ Les domaines de compétence qui sont la fraude et la corruption fiscale ou douanière
- ⇒ La différenciation à faire entre les corps de contrôle interne de l'administration et les corps de contrôle externe indépendant
- ⇒ L'incompétence de l'office concernant la prise de sanctions de faute pénale
- ⇒ La demande d'appui de la société civile concernant la vulgarisation de ses rapports et l'accompagnement des communautés
- ⇒ La spécificité des missions et compétence de chaque organe et corps de contrôle et de régulation

Séance d'interpellation de l'ARMP

Les interpellations des participants ont été porté principalement sur :

- L'appréciation de l'exploitation par les autorités des recommandations issues des différents rapports de l'agence
- L'origine du financement et la représentation de l'organe au niveau local
- La vulgarisation et l'accès des informations et rapports aux citoyens
- Le niveau de pro activité des structures par rapport à la disposition de l'UEMOA sur la loi de finances en 2017
- La question de la nomination des DAGE des ministères
- Le lien qui existe entre les contrôleurs financiers interne de l'administration et la cour des comptes

Des réponses ont été apportées aux interpellations par l'ARMP, notamment :

- ⇒ Le financement de l'agence provient essentiellement des redevances de régulation et des pourcentages sur les soumissions de marché
- ⇒ Le directeur est recruté sur la base d'un appel à candidature
- ⇒ Concernant les conseillers : 06 sont choisis sur la base d'une proposition du secteur privé et de la société civile et les 03 magistrats sont nommés par le Président de la République pour un mandat de 03 ans renouvelable une seule fois
- ⇒ Il n'y a pas de représentation au niveau local, une réflexion est en vue pour l'installation de bureau dans les régions de St Louis et Ziguinchor
- ⇒ Plus de 200 acteurs ont été formés dans les régions et des conventions ont été signées avec le secteur privé mais il faut noter la problématique de l'instabilité institutionnelle
- ⇒ L'agence promeut une professionnalisation du secteur en relation avec l'ONNP et le Ministère de la fonction publique (jusque-là il ya eu 150 personnes accréditées par l'université de Québec)
- ⇒ La déclaration de patrimoine est demandée pour tout agent gestionnaire d'un budget de plus d'un milliards
- ⇒ L'exigence et à l'obligation de la formation continue des magistrats de l'agence



Représentants de la Cour des Comptes et de l'ARMP, avec le Président de la Plateforme des ANE

2.2.2 L'organisation d'ateliers de formation financière

L'organisation des ateliers de formation financière dans les régions de Dakar, Matam et Tambacounda a visé à renforcer les capacités des acteurs non étatiques sur le budget de la collectivité locale pour faciliter l'accès à une information financière et un meilleur contrôle citoyen des ressources locales.

Principalement, les Résultats abstenus ont permis de :

- Former 125 ANE qui ont acquis des connaissances sur le budget et la fiscalité locale ; axes majeurs d'un contrôle citoyen des ANE du processus du budget ;
- Echanger sur les rôles des ANE dans le processus de mise en place du budget de la collectivité locale.
- Mettre en place des mécanismes et modalités d'application du suivi du budget participatif qui influent sur la gestion des ressources locales,

L'atelier de formation financière a réuni des acteurs locaux avec la facilitation d'un Consultant et la supervision d'une équipe venue du niveau national. La démarche méthodologique a été basée sur une approche essentiellement participative pour l'implication maximale des participant(e)s durant toutes les phases et a valorisé le vécu des participant(e)s qui sont toutes et tous des leaders de la société civile à l'échelle de la région de Matam.

2.2.3 Les ateliers de collecte des connaissances et documentation de cas

La méthodologie s'est basée sur une démarche participative qui a laissé une place importante aux échanges et partage d'expériences avec l'éclairage pour toutes les thématiques abordées, du consultant et des personnes ressources. En plus des plénières, il y a eu des travaux d'atelier qui ont porté sur les mécanismes de contrôle des collectivités locales.

Pour la collecte de données sur les études de cas une recherche documentaire a permis de mieux renseigner les cas retenus.

1. Contrôle citoyen dans le secteur de la gouvernance minière au niveau des régions de Kédougou et Tambacounda par l'antenne de Tambacounda
2. Contrôle citoyen dans le secteur de la gouvernance dans l'exploitation des phosphates de Ndindory de l'antenne de Matam
3. Participation des femmes élues dans la gestion des affaires de l'antenne de Dakar

Les cas ont été présentés sur la base d'un canevas articulé autour des points suivants :

- Le contexte
- Les problèmes à résoudre
- Les objectifs et résultats
- Les difficultés rencontrées
- Les facteurs critiques de succès
- Les perspectives



2.2.4 L'organisation du forum national de capitalisation

Le forum national de capitalisation de capitalisation de cas de bonnes pratiques sur le contrôle citoyen a permis d'identifier et de documenter de « success story », d'étude de cas, de témoignages, sous forme d'écrit et de reportages des modes d'action de contrôle citoyen sur les ressources locales.

2.3 COMMUNICATION ET PLAIDOYER

2.6.Organisation de Conférence de presse et activité de plaidoyer

- Une stratégie de communication a été exécutée s'appuyant et sur les résultats de la recherche pour définir les messages adaptés aux cibles et aux recommandations issues de la Recherche..
- 2 conférences de presse ont été organisées: une conférence de presse à l'occasion de l'atelier national de restitution de la Recherche Action et une autre à l'occasion du

forum de capitalisation. Au total plus de 20 organes de presse écrite, 8 télévisions nationales et internationales et une dizaine de radios ont couvert l'évènement, réalisé des articles dans la presse écrite et en ligne, des interviews radio télévisées et . (cf. press book en annexe).

- 3 reportages TV produits sur l'évaluation de la gouvernance dans les 3 secteurs ciblés et diffusés: 1 reportage TV sur la gestion des phosphates de Matam, 1 reportage TV sur la gestion minière dans le Tamba/Kédougou, 1 reportage TV sur la gestion foncière dans la région de Dakar.
- 1 reportage Tv sur les corps de contrôle et de régulation produit et diffusé: ce reportage sera réalisé au mois d'octobre 2015.
- 1500 guides de la gouvernance et du contrôle de gouvernance des finances publiques produits et disséminés après la formation financière et l'atelier de collecte de documentation de cas. Ils ont été largement diffusés à l'occasion du forum de capitalisation, mais aussi envoyés au niveau des centres de ressources des ANE dans les régions ciblées.
- 2000 T-shirts produits et disséminés: à l'occasion des séances d'interpellation citoyenne et du forum de capitalisation.
- 18 banderoles produites à l'occasion des séminaires régionaux et du forum de capitalisation.
- 3000 dépliant produits distribués à l'occasion des différentes manifestations du projet.
- Édition du rapport de la Recherche Action sur la perception citoyenne des corps et organes de contrôle et de régulation de l'état en

2.4 MISSION DE SUIVI/EVALUATION.

Mission de suivi/évaluation hors Dakar: à Matam (4 j), Tambacounda (axe Tamba/Kédougou 4j) - 1 membre BE, 1 SP, 1 coordonnateur projet, 1 chauffeur prévue au mois de **septembre 2015**

Mission de suivi/évaluation hors Dakar: à Matam (4 j), Tambacounda (axe Tamba/Kédougou 4j) - 1 membre BE, 1 SP, 1 coordonnateur projet, 1 chauffeur prévue au mois de **novembre 2015**

3.3. 1 évaluation externe réalisée au mois de **juin 2016**.

3.1. Indemnités

L'équipe de coordination du projet est en place depuis le mois de janvier 2015. Elle comprend:

1 Coordinatrice de projet

1 comptable

1 Assistant à la coordination (logistique, photocopie, coursier)

1 technicienne de surface.

L'équipe s'est attelée dès le début à préparer les termes de référence de l'ensemble des activités, du recrutement du Consultant chargé de la recherche en collaboration avec le Secrétaire général de la Plateforme et a assuré la coordination des activités sur le terrain, l'organisation des ateliers et la gestion administrative et comptable du projet.

III. ACTIVITES NON REALISEES

Seules les émissions radiophoniques n'ont pas été organisées dans les 3 régions ciblées par le projet

VI. Rapport financier

VII. ANNEXES

1. Rapport de l'atelier de d'élaboration de messages
2. Rapport de mission sur les axes
3. Etude de cas Matam et Rapport de la formation financière Matam
4. Etude de cas Tamba/Kédougou et Rapport de la formation financière Tamba/Kédougou
5. Rapport de la formation financière et étude de cas Dakar
6. Rapport Séances d'interpellations citoyennes des corps de contrôle et de régulation
7. Rapport forum de capitalisation
8. Rapport d'évaluation finale
9. Fiche technique de tournage
10. Clé USB Film
11. Retombées médiatiques
12. Press book
13. Guide
14. Dépliants
15. Tee shirt